L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 2 NOVEMBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

Sirop d'Angell pour la Coqueluche
En vente par tous les Pharmaciens.
PRIX - - - - - 50 SOUS.
30 oct—1m

DEMANDES.

JE voudrais acheter le contenu d'une maison et des meubles dépareillés. P. O. Box 540.
26oct—2mo

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Walker & Zoller vs Chas. De Labrétonne

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 26,401.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Parlé d'hilèrces, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encabre publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MERCREDI, 7 novembre 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir : Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Chas. De Labretonne, dans et pour l'association commerciale de la raison sociale de De Labretonne et Voltier dans le café situé au coin des rues Bourbon et Toulouse. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.

WM NELSON, Constable.
27oct—27 31 nov7

Mlle Julie Mangin vs Alex Defosse.—DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. — No 21,212. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encabre publique, devant mon entrepôt, ancien numéro 93 nouveau numéro 429 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le deuxième district de cette ville, le MERCREDI, le 7me jour de novembre 1894, à 11 h. A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir : Un lot de meubles de maison, soit pendules, trois pendules à réveil, cinq montres en argent, six boîtes à montres en argent, une montre en nickel et un bottier de montres en nickel, saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée. d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nile-Orléans.
23 oct—23 31 nov7

AVIS DE SUCCESSION.

Dans l'affaire de John Foot et absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,100—Division C—Attendu que William V. Horn, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans l'affaire de John Foot absent; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30oct—30—nov 3 8

Succession de Mary Coyle, femme de Jeremiah McCarthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,085—Division A—Attendu que Jeremiah McCarthy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Coyle, femme de Jeremiah McCarthy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 oct—26 30—nov 4

Succession de Juan Medina.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,923—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Antoine Garcia, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 oct—30—nov. 3 8

Succession de Durant Du Ponte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 44,060—Division D—Attendu que Philip Fellz Herwig a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Durant Du Ponte, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 oct—25 28—nov 3

Succession de Mary Thérèse Cannon, Veuve de William Laughlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44,594, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mrs Elizabeth Howes, administratrice de la succession de William Pope, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 oct—24 28—nov 2

Succession de John W. Glenn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,605—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte final présenté par Mrs Mary P. Glenn Miltenberger, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23oct—23 27 nov1

Succession de James Dobson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,056—Division E—Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Dobson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24oct—24 28—nov 2

AVIS AUX OREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 44,112—Division B—Timothy Brophy vs son créancier.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Timothy Brophy soit convoquée et tenue pardevant Bus. Rouen, notaire, sur bureau, No 708 rue Union, en cette ville, le JEUDI, 15me jour de novembre 1894, à 11 h. A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
1er nov—1er 6 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 44,121, Division B.—George A. Gitz vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire George A. Gitz, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de créditeurs soit convoquée et tenue pardevant Jas. Simeon, notaire public, en cette ville, commençant le 16me jour de novembre 1894 à 11 heures A.M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
1er nov—1er 6 10

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Le train partant d'Algier à 8 A. M., et arrivant à 7.00 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY,
Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.
30 oct—nov 6 13

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

Proclamation.

MAIRIE DE LA NILE-ORLEANS,
HOTEL DE VILLE, 26 oct. 1894.

Conformément aux exigences de la section II, de l'Article 181 de la session de 1894, Assemblée Générale de la Louisiane, avis public des limites des WARDS, les Precincts et polls respectifs dans chaque precinct pour l'élection qui aura lieu dans cette ville le MARDI, 6 novembre 1894, sont par le présent officiellement désignés et la proclamation publique en est faite comme suit :

Premier District Congressionnel.

Limites des Precincts et situation des Polls :

TROISIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à la rue Magnatine, de Canal à Julie; coin des rues Girod et Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—De Magazine à St Charles, de Canal à Julie; bâtisse de la Cour Criminelle. Camp, près Lafayette.

Troisième Precinct—De St Charles à Dryades, de Canal à Poydras; 183 rue Poydras.

Quatrième Precinct—De Poydras à Julie, de St Charles à Dryades; 506 (nouveau numéro) rue Baronne.

Cinquième Precinct—De Dryades à Bassin, de Canal à Poydras; 233 rue Common, près Remparts.

Sixième Precinct—De Poydras à Julie, de Dryades à Bassin; 1,003 Girod (nouveau numéro), coin de la rue Dryades.

Septième Precinct—De Bassin à Liberté, de Canal à Poydras; 278 rue Common, entre Liberté et Franklin.

Huitième Precinct—De Poydras à Julie, de Bassin à Liberté; 188 Franklin, coin Lafayette.

Neuvième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Julie à Poydras; coin Poydras et Locust.

Dixième Precinct—De Poydras à l'Avenue Tulane (Commune), de Liberté à Claiborne; 86 Claiborne, entre Avenue Tulane et Gravier.

Onzième Precinct—De l'Avenue Tulane (anciennement Commune) à Canal, de Liberté à Claiborne; coin Gasquet et Villeré.

Douzième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Julie à Poydras; 41 Prieur, entre Poydras et Lafayette.

Treizième Precinct—De Poydras à Gravier, de Claiborne à Johnson; coin Gravier et Bolivar.

Quatorzième Precinct—De Gravier à Palmyre, de Claiborne à Johnson; 82 Bolivar, près l'avenue Tulane.

Quinzième Precinct—De Palmyre à Canal, de Claiborne à Johnson; 12 Sud Roman, près Claiveland.

Seizième Precinct.—De Canal à Palmyre, de Johnson à Broad; coin Miro et Palmyre.

Dix-septième Precinct—De Palmyre à Gravier, de Johnson à Broad; 491 avenue Tulane, près Tonti.

Dix-huitième Precinct—De Gravier à Julie, de Johnson à Broad; Galvez, près Gravier.

Dix-neuvième Precinct—De Broad à la Métairie, de Canal à Julie; coin Banks et Broad.

QUATRIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, de Canal à St-Louis; 82 Passage de la Bourse, près Bienville.

Deuxième Precinct—De Royale à Dauphine, de Canal à St-Louis; 40 Dauphine près Bienville.

Troisième Precinct—De Dauphine à Remparts, de Canal à St-Louis; 910 Bienville, près Dauphine.

Quatrième Precinct—De Remparts à Marais, de Canal à St-Louis; 54 Trémé.

Cinquième Precinct—De Marais à Claiborne de Canal à St-Louis; 45 Villeré, près Bienville.

Sixième Precinct—De Claiborne à Roman, de Canal à St-Louis; rue Bienville, coin Derbigny.

Septième Precinct—De Roman à Galvez, de Canal à St-Louis; coin Bienville et Roman.

Huitième Precinct—De Galvez à Broad, de Canal à St-Louis; Dorgenois, près Canal.

Neuvième Precinct—De Broad aux bois, de Canal à St-Louis; Scott et Canal.

CINQUIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Chartres, de St-Louis à St-Philippe; 160 Chartres, près St-Pierre.

Deuxième Precinct—De Chartres à Bourbon, de St-Louis à St-Philippe; 40 St-Pierre, entre Royale et Chartres.

Troisième Precinct—De Bourbon à Bourgogne, de St-Louis à Orléans; Dauphine et St-Pierre.

Quatrième Precinct—De Orléans à St-Philippe, de Bourbon à Bourgogne; Orléans et Bourgogne.

Cinquième Precinct—De Bourgogne à Villeré, de St-Louis à Orléans; Tonsuse et Remparts.

Sixième Precinct—De Orléans à St-Philippe, de Bourgogne à Villeré; 1031 (nouveau numéro) Orléans.

Septième Precinct—De Villeré à Roman, de St-Louis à Orléans; Orléans et Robertson.

Huitième Precinct—De Orléans à St-Philippe, de Villeré à Roman; Robertson entre Orléans et Ste-Anne.

Neuvième Precinct—De Roman à Tonti de St-Louis à Orléans; Prieur et St-Pierre.

Dixième Precinct—De Orléans à St-Philippe, de Roman à Tonti; coin Dumaine et Tonti.

Onzième Precinct—De Tonti à Broad, de St-Louis à St-Philippe; 457 Ste-Anne et Tonti.

Douzième Precinct—De Broad au Lac, de St-Louis à St-Philippe; White, entre Ste-Anne et Damaine.

SIXIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Chartres, de St-Philippe à Hôpital; Galentine, près Ursulines.

Deuxième Precinct—D'Hôpital à Esplanade, du fleuve à Chartres; coin Hôpital et Chartres.

Troisième Precinct—De Chartres à Remparts, de St-Philippe à Hôpital; 1136 Dauphine, coin Hôpital.

Quatrième Precinct—D'Hôpital à Esplanade, de Chartres à Remparts; Quartier et Bourbon.

Cinquième Precinct—De Remparts à Villeré, de St-Philippe au Chemin du Bayou; 187 rue des Ursulines, coin Trémé.

Sixième Precinct—Du Chemin du Bayou à Esplanade, de Remparts à Villeré; 156 Quartier, entre Remparts et St-Claude.

Septième Precinct—De Villeré à Claiborne, de St-Philippe à Esplanade; coin Chemin du Bayou et Villeré.

Huitième Precinct—De Claiborne à Frieur, de St-Philippe à Esplanade; Claiborne et Ursulines.

Neuvième Precinct—De Prieur à Rocheblave, de St-Philippe à Esplanade; coin Miro et Ursulines.

Dixième Precinct—De Rocheblave au Bayou, St-Jean; de St-Philippe à Esplanade; Septième et Ursulines.

SEPTIEME WARD.

Premier Precinct—De Mond Peters à Chartres, d'Esplanade à Champs-Elysées; coin François et Chartres.

Deuxième Precinct—De Chartres à Dauphine, d'Esplanade à Champs-Elysées; coin Royale et François.

Troisième Precinct—De Dauphine à Remparts, d'Esplanade à Champs-Elysées; coin Union et Bourgogne.

Quatrième Precinct—De Remparts à Marais, d'Esplanade à Champs-Elysées; 417 St-Claude, près St Antoine.

Cinquième Precinct—De Marais à Robertson, de St-Antoine à Champs-Elysées; 184 Français, près Urquhart.

Sixième Precinct—De Robertson à Célestine, de Champs-Elysées à St-Antoine; coin François et Claiborne.

Septième Precinct—De St-Antoine à l'Avenue St-Bernard, de Marais à Célestine; coin Avenue St-Bernard et Urquhart.

Huitième Precinct—De Marais à Derbigny, de l'Avenue St-Bernard à Esplanade; coin Lapeyrouse et Claiborne.

Neuvième Precinct—De Derbigny à Galvez, de l'Avenue St-Bernard à Esplanade; Roman, entre Kerlerec et Colombus.

Dixième Precinct—D'Esplanade à l'avenue St-Bernard, de Galvez à Broad; coin Lapeyrouse et Rocheblave.

Onzième Precinct—De l'Avenue St-Bernard à Champs-Elysées, de Célestine à Marigny; coin François et Galvez.

Douzième Precinct—De Broad aux bois, d'Esplanade à l'avenue Marigny; Encampement et Florida.

Treizième ward—De l'avenue Marigny au Lac Pontchartrain, de Champs-Elysées aux bois Chemin de Gentilly et Français.

HUITIEME WARD.

Premier Precinct—De Champs-Elysées à l'avenue Lafayette, de Peters à Chartres; Decatur et Marigny.

Deuxième Precinct—De Champs-Elysées à Mandeville, de Chartres à Remparts; coin Dauphine et Marigny.

Troisième Precinct—De Mandeville à Lafayette, de Chartres à Remparts; Bourgogne entre Espagne et Mandeville.

Quatrième Precinct—De Champs-Elysées à Mandeville, de Remparts à Villeré; 137 Champs-Elysées près Remparts.

Cinquième Precinct—De Mandeville à Lafayette, de Remparts à Villeré; Moreléz et avenue Washington.

Sixième Precinct—De Champs-Elysées à l'avenue Lafayette, de Villeré à Célestine; Derbigny à Mandeville.

Septième Precinct—De Champs-Elysées à l'avenue Lafayette, de Célestine au Lac; Miro et Champs-Elysées.

NEUVIEME WARD.

Premier Precinct—De North Peters à St-Claude, de Lafayette à St-Ferdinand; Royale, entre Port et St-Ferdinand.

Deuxième Precinct. — De St-Ferdinand à Clonet, de Nord Peters à St-Claude; Nord Peters, entre Montcerat et Clonet.

Troisième Precinct — De Clonet à Piété, de Nord Peters à St-Claude; Bourgogne, entre Louisa et Piété.

Quatrième Precinct—De Piété à Congress, de Nord Peters à St-Claude; Wigwan, Dauphine entre Désirée et Rhaire.

Cinquième Precinct—De Congress à Barthélémy, de Nord Peters à St-Claude; Jeanne, près Dauphine.

Sixième Precinct—De Barthélémy à Poland, de Nord Peters à St-Claude; Maxant et Dauphine.

Septième Precinct—De l'avenue Lafayette à Clonet, de St Claude à la promenade Florida; Urquhart, près Press.

Huitième Precinct—De Clonet à Pologne, de St-Claude à la Promenade Florida; Morales près Louisa.

Neuvième Pascinct—De l'avenue du Pouyis aux bois, de la Promenade Florida au Pontchartrain; Petite Bois.

Dixième Precinct—De Pologne à Deléry, du fleuve à St-Claude; coin avenue Jordan et Dauphine.

Onzième Precinct—De Pologne au Canal des Pêcheurs, de St-Claude à la Promenade Florida coin avenue Jordan et Morales.

QUINZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Deslonde, du fleuve à Verret; Villeré, près du coin Bouny.

Deuxième Precinct De Delorande à Market, du fleuve à Verret; Club Roman, coin Verret et Alix.

Troisième Precinct—Du fleuve à Alix, de Verret à l'avenue Verret; coin Alix et Chestnut.

Quatrième Precinct—d'Alix à Market, de Verret à l'avenue Verret; à l'entrepôt de Mme Eschbacher, coin Vallette et Alix.

Cinquième Precinct—De la rue Market à la rue Lapeyrouse, du fleuve à Verret; coin Jackson et Monroe.

Sixième Precinct—De Market à Lapeyrouse, de Verret à l'avenue Verret; coin Chestnut et Jackson.

Septième Precinct—De Lapeyrouse à Bourgogne, ligne Jefferson, du fleuve à l'avenue Verret; coin Franklin et Lapeyrouse.

Huitième Precinct—De Patterson à la ligne de division de Jefferson, de Verret à la ligne supérieure de la plantation Olivier; chez Mme Garner, Thayer et Patterson.

Neuvième Precinct—De la ligne supérieure de la plantation Olivier; du fleuve à la ligne de division de Jefferson; Trépagnier et Fortier, Tunisburg.

Second District Congressionnel.

Limites des Precincts et situation des Polls.

PREMIER WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Tchoupitoulas, comprenant la rive du fleuve, de Thalie à Felicité; Market et Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—Du côté des bois de Tchoupitoulas au côté du fleuve de St-Thomas, de Thalie à Felicity; coin Orange et St-Thomas.

Troisième Precinct—De St-Thomas à Annonciation, de Thalie à Felicity; Reitz et Annonciation.

Quatrième Precinct—D'Annonciation à Constance, de Thalie à Felicity; coin Constance et Terpsichore.

Cinquième Precinct—De Constance à Magazine, de Thalie à Felicity; coin Orange et Constance.

Sixième Precinct—De Magazine à Prytania, de Thalie à Felicity; 1372 Camp.

Septième Precinct—De Prytania à Carondelet, de Thalie à Felicity; 451 avenue St-Charles.

Huitième Precinct—De Carondelet à Dryades, de Thalie à Felicity; coin Terpsichore et Baronne.

Neuvième Precinct—De Dryades à Franklin, de Thalie à Felicity; coin Malpomène et Dryades.

Dixième Precinct—De Franklin à Freret, de Thalie à Felicity; coin Freret et Malpomène.

Onzième Precinct—De Freret à Claiborne, de Thalie à Felicity; coin Magnolia et Malpomène.

DEUXIEME WARD

Premier Precinct—Du fleuve à Tchoupitoulas, de Julie à Thalie; 238 rue Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—De Tchoupitoulas à Annonciation, de Delord à Thalie; coin Tchoupitoulas et Calliope.

Troisième Precinct — De Tchoupitoulas à Camp, de Julie à Delord; 238 rue Magazine.

Quatrième Precinct — D'Annonciation à Camp, de Delord à Gaiennie; 277 Magazine, entre Foyfharz et St-Joseph.

Cinquième Precinct — D'Annonciation à Camp, de Gaiennie à Thalie; Erato, près Constance.

Sixième Precinct—De Camp à Carondelet, de Julie à Calliope; Carondelet et l'avenue Howard.

Septième Precinct—De Calliope à Thalie, de Camp à Carondelet; 1108 (nouveau numéro) Carondelet près Calliope.

Huitième Precinct—De Carondelet à Baronne, de Julie à Thalie; Calliope près Carondelet.

Neuvième Precinct—De Baronne à Franklin, de Julie à Calliope; avenue Howard et Dryades.

Dixième Precinct—De Calliope à Thalie, de Baronne à Franklin; terrain de ville, Erato près Dryades.

Onzième Precinct—De Franklin à Howard, de Delord à Thalie; Liberté entre Clio et Erato.

Douzième Precinct—De Delord à Thalie, de Howard à Magnolia; Locust et Erato.

Treizième Precinct—De Magnolia à l'avenue Carrollton, de Delord à Thalie; Coin Clara et Erato.

DIXIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Rousseau, de Félicité à Josephine; 42 Ste-Marie, entre Rousseau et Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—De Josephine à Première, du fleuve à Rousseau; coin Philip et Tchoupitoulas.

Troisième Precinct—De Rousseau à Chippewa, de Félicité à Josephine; 341 Fulton, entre Ste-Marie et St-André.

Quatrième Precinct—De Josephine à Première, de Rousseau à Chippewa; Coin Philip et Chippewa.

Cinquième Precinct—De Chippewa à Laurel, de Félicité à Josephine, coin St-André et Annonciation.

Sixième Precinct—De Josephine à Première, de Chippewa à Laurel; coin Philip et Annonciation.

Septième Precinct—De Laurel à Camp, de Felicity Road à Josephine; 224 rue St-André, entre Magazine et Camp.

Huitième Precinct—De Josephine à Première, de Laurel à Camp; 181 avenue Jackson, entre Magazine et Constance.

Neuvième Precinct—De Camp à St-Charles, de Felicity Road à Josephine; 198 rue Prytania entre St-André et Josephine.

Dixième Precinct—De Josephine à Première) de Camp à St-Charles; 2,113 (nouveau numéro Coliseo, entre Josephine et Jackson.

Onzième Precinct—De St-Charles à Baronne, de Felicity Road à Josephine; 389 St-André, entre Carondelet et St-Charles.

Douzième Precinct—De Josephine à Première, de St-Charles à Baronne; coin Josephine et Carondelet.

Treizième Precinct—De Baronne à Franklin, de Felicity Road à Josephine; 534 Dryades, entre St-André et Josephine.

Quatorzième Precinct—De Josephine à Première, de Baronne à Franklin; 568 Dryades, entre Jackson et Philip.

Quinzième Precinct—De Jackson aux bois, de Felicity Road à Josephine; coin Josephine et Liberté.

Seizième Precinct—De Josephine à Première, de Franklin aux bois; coin Josephine et Freret.

ONZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St-Thomas, de Première à Washington; 517 Washington, entre Fulton et Rousseau.

Deuxième Precinct—De Washington à Toledano, du fleuve à St-Thomas, de Washington, près Fulton.

Troisième Precinct—De St-Thomas à Annonciation, de Première à Washington; 625 Washington, entre Chippewa et St-Thomas.

Quatrième Precinct—De Washington à Toledano, de St-Thomas à Annonciation; 620 Washington, près Chippewa.

Cinquième Precinct—De Annonciation à Constance, de Première à Washington; 837 Washington, près Laurel.

Sixième Precinct—De Washington à Toledano, d'Annonciation à Constance; 808 Washington, entre Laurel et Annonciation.

Septième Precinct—De Constance à Camp, de Première à Washington; 1039 coin Washington et Magnolia.

Huitième Precinct—De Washington à Toledano, de Constance à Camp; 1034 Washington, coin Magnolia.

Neuvième Precinct—De Camp à St-Charles, de Première à Washington; coin Washington et Coliseo.

Dixième Precinct—De Washington à Toledano, de Camp à St Charles; 1324 Washington, entre Coliseo et Chestnut.

Onzième Precinct—De St-Charles à Baronne, de Première à Washington; 1719 Washington, entre Baronne et Carondelet.

Douzième Precinct—De Washington à Toledano, de St-Charles à Baronne; coin Washington et Sixième.

Treizième Precinct—De Baronne à Liberté, de Première à Washington; coin S. Franklin et Washington.

Quatorzième Precinct—De Washington à Toledano, de Baronne à Liberté; 326 Washington entre Sud Remparts et sud Bassin.

Quinzième Precinct—De Liberté aux bois, de Première à Toledano; 481 Washington entre Willow et Clara.

DOUZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de Toledano à Général Taylor; Pennington entre Tchoupitoulas et Jersey.

Deuxième Precinct—De Général Taylor à l'avenue Napoléon, du fleuve à Laurel; Tchoupitoulas entre Austerlitz et Constantinople.

Troisième Precinct—De Laurel à Camp, de Toledano à Général Taylor; Amélia entre Magazine et Constance.

Quatrième Precinct—De Général Taylor à l'avenue Napoléon, de Laurel à Camp; Marengo et Magazine.

Ci quième Precinct—De Camp à St-Charles, de Toledano à Général Taylor; Amélie et Prytanée.

Sixième Precinct—De Général Taylor à l'avenue Napoléon, de Camp à St-Charles; Prytanée entre Berlin et Milan.

Septième Precinct—De St-Charles à Dryades, de Toledano à l'avenue Napoléon; coin Milan et St-Charles.

Huitième Precinct—De Dryades au Bois, de Toledano à l'avenue Napoléon; 4121 Dryades, près Milan.

TREIZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de Tavenue Napoléon à Bordeaux; coin Bordeaux et Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—De Bordeaux à l'avenue Peters, du fleuve à Laurel; coin Bordeaux et Annonciation.

Troisième Precinct—De Laurel à Camp, de l'avenue Napoléon à Bordeaux; coin Bordeaux et Magazine.

Quatrième Precinct—De Bordeaux à l'avenue Peters, de Laurel à Camp; coin Bordeaux et Constance.

Cinquième Precinct—De Camp à Prytanée, de l'avenue Napoléon à Bordeaux; Bordeaux entre Chestnut et Coliseo.

Sixième Precinct—De Bordeaux à l'avenue Peters, de Camp à Prytanée; Bordeaux et Chestnut.

Septième Precinct—De Prytanée aux bois, de l'avenue Napoléon à Bordeaux; Bordeaux entre Carondelet et Baronne.

QUATORZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Prytanée, de l'avenue Peters à l'avenue Nashville; Joseph et Magazine.

Deuxième Precinct—De l'avenue Napoléon à Louversine, du fleuve à Prytanée; Boulevard et Magazine.

Troisième Precinct—De Prytanée à St-Charles de l'Avenue Peters à Louversine; Hurst, entre Boulevard et Calhoun.

Quatrième Precinct—De l'Avenue Peters à Louversine, de St-Charles au lac; St Patrick et Calhoun.

SEIZIEME WARD.

Premier Precinct — Du fleuve à Pearl, de Louversine à l'avenue Carrollton; 48 rue Burdette, entre Commercial et Macarty.

Deuxième Precinct—De Pearl à Troisième, de Louversine à l'avenue Carrollton; Hampson, entre Burdette et Adams.

Troisième Precinct—De Troisième aux bois, de Louversine à Carrollton ou l'avenue du Canal; Adams, entre Zimple et Troisième.

DIX-SEPTIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Cinquième, de l'avenue Carrollton à Upperline; coin Deuxième et Dublin.

Deuxième Precinct—De Quatrième à Huitième, de l'avenue Carrollton à Upperline; coin Cinquième et Cambronne.

Troisième Precinct—De Huitième aux bois, de l'avenue Carrollton à Upperline; coin avenue Carrollton et Collapaissa.

JOHN FITZPATRICK, Maire.
27 oct—27 31—nov 6

VENTES A L'ENCAN

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La jolie demeure à deux étages,
Racine No 95 rue Locust louée à raison de $14 par mois, ou à vendre à un bon de bon rapport, anciens Nos 97 et 97 1/2 rue Locust, loué à raison de $15 par mois.
MARDI, le 20 novembre 1894, à midi.
Succession d'Enos T. Lane et son épouse.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E—No 41 668.

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Par ioss d'Orléans, Division B. 1 Hon. Fred. D. King, juge, daté du 18 octobre 1894, et inscrit à J. L. Olivrate, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 20 NOVEMBRE 1894, à MIDI, A LA NOUVELLE BOURSE DES ENCANTEURS, NOUVEAUX NOS 629 et 631 RUE COMMUNE, à côté de la banque de l'Etat, de la propriété ci après décrite, pour le compte de la succession ci-dessus, à savoir—

1° **Un certain lot de terre**, avec ses améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Locust, Magnolia, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro trois sur un plan fait par le Bright, ingénieur, en 29 décembre 1888, annexé à un inventaire dans la succession de Hairi de Eude, dans le bureau de C. Pollock, ancien notaire, daté le 23 février 1857. Le dit lot mesure trente un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Locust, par cent vingt-deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations consistent d'une maison de rapport de deux étages, contenant des galeries sur la façade et de cuisine, salon, salle à manger, cuisine, d'une chambre derrière la cuisine, deux chambres à coucher au second étage, grenier à foin, écurie ayant environ six mangeoires bangar, chambre à repasser, citerne, lieux d'aisance, etc., grande cour ayant une entrée pour les voitures. Le maison est louée à MM. Lecouteux et Cottinier, à raison de $14 par mois, devrait rapporter $16.

2° **Un certain lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même lîet susmentionné, ledit lot numéro trois; le dit lot est désigné par le numéro quatorze sur le même plan mentionné dans l'inventaire ci-dessus et fait mention; le dit lot numéro quatorze mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la rue Locust sur une profondeur de cent vingt-deux pieds, sept pouces sur une ligne, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un double cottage en bois d'un bon rapport, contenant de chaque côté, salons doubles, le grand, salle à manger, chambres à coucher, cuisine, galerie, citerne, hangar, avec chambres au-dessus, allée de côté et lots à d'excellentes locataires pour $15 par mois chaque où à.

Conditions.—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur doit déposer 10 pour cent du prix d'achat et payer pour l'acte de vente, pardevant Fred. Adolph Esq., notaire.

Voyez les plans à la Bourse.
BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières hypothèques et placements d'argent, 621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.
21 oct—21 23 23 30—nov 6 13 au 20

PAR ROBINSON & UNDERWOOD,

ANNONCE JUDICIAIRE.

John A. Hubbard & Co vs. leurs créanciers.

No. 41,634.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

MERCREDI, 7 NOVEMBRE

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. Rhodes, encanteur.—Bureau No 123 rue Carondelet.—MERCREDI, 7 novembre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, rendu le 6 octobre 1894, et signé le 10 octobre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Le magnifique cottage double d'un bon rapport, Nos 421 et 421 1/2 avenue Melpomène ayant raisin de terre, huit chambres, savants, cierne, cuisine, galerie et corridors de côtés. Le lot est décrit comme suit Un certain lot ou par lon de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Melpomène, Magnolia, Thalie et Locust, étant le tout, connu sous le plan de la ville, et le lot désigné par le No 13 d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Melpomène, sur une profondeur de 120 pieds, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Thalie et 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ledit lot numéro 13 est borné du côté de la rue Melpomène par le lot No 1 par acte pardevant B. Magner, ancien notaire, le 2 mai 1863 et une partie du lot No 2 et 4, par acte pardevant le dit notaire ci-dessus le 7 janvier 1863, désignés par les Nos 3 et 5 ci-dessus.

Les améliorations sur ladite portion de terre consistant d'un cottage double connu comme les Nos 421 et 421 1/2 rue Melpomène, ledit cottage de 30 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, et mesurant 30 pieds de face à la rue Melpomène et 30 pieds de face à la rue Thalie et 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ledit cottage contenant huit chambres à coucher, deux salons, deux salles à manger, deux cuisines, deux galeries, deux citernes, deux lieux d'aisance, deux cours, deux entrées pour les voitures, deux hangars, deux écuries, deux chambres au-dessus, allée de côté et lots à d'excellentes locataires pour $16 par mois chaque où à.

Conditions.—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur doit déposer 10 pour cent du prix d'achat à un moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jas. J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 oct—21 28—nov 4 11 18 25—à date

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmant Ilet de Terre Elevé, près du Parc de la Ville.

Le Jugement Suivant :

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le 17ME JOUR DE M